



## Sommaire

- Actualités
- Appels à projets



Jean-Marc Giraud  
Sous-préfet de Montluçon  
chargé de la Relance dans l'Allier



Dans le cadre de France Relance, le Gouvernement a annoncé en décembre 2020 la mise en place d'un bonus pour l'achat ou la location longue durée d'un véhicule industriel (camion, autobus, autocar) fonctionnant à l'électricité ou à l'hydrogène, d'un montant de :

- 50.000 € pour les camions,
- 30.000 € pour les autocars.

Cette aide est cumulable avec le dispositif du suramortissement pour les véhicules lourds utilisant des énergies propres, qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2024. Pour un camion électrique, le cumul des aides peut s'élever jusqu'à 100.000 €.

Pour plus d'informations : <https://www.gart.org/actualite/france-relance-bonus-a-lacquisition-de-vehicules-lourds-electriques-ou-hydrogene/>



# Appels à projets

## Appel à projets «Métaux critiques» :

Cet appel à projets est un dispositif d'aide s'inscrivant dans le cadre du plan d'investissement France 2030. Il a pour objectif de réduire la dépendance aux métaux critiques de l'industrie pour les politiques prioritaires de la France dans les champs industriels, environnementaux et climatiques.

Les projets sont attendus à la fois :

- sur la production de métaux primaires et issus du recyclage,
- sur le développement de méthodes, de technologies et de processus visant la numérisation et l'automatisation de la production de matières premières,
- sur l'utilisation des métaux, pour réduire les dépendances aux métaux en jouant à la fois sur la consommation spécifique, les volumes nécessaires, les quantités suffisantes et les substitutions possibles pour une même fonction fournie au client.

La date limite de dépôt est fixée au **30 janvier 2024 à 12h00**. Les candidatures seront instruites aux dates de relèves intermédiaires :

- 24 mai 2022 à 12h00,
- 4 octobre 2022 à 12h00,
- 31 janvier 2023 à 12h00,
- 31 mai 2023 à 12h00,
- 3 octobre 2023 à 12h00,
- 30 janvier 2024 à 12h00.

Pour plus d'informations : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-metaux-critiques>



# Appels à projets

## Appel à projets «Innovations en biothérapies» :

Ce nouvel appel à projets, lancé par BPI France, s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'accélération « Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes » et du 4ème Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 4).

Il a pour objectif de catalyser et maintenir l'excellence de la recherche en biothérapie en accélérant notamment le transfert technologique et en assurant un flux constant d'innovations, de la paillasse au lit du patient.

Les projets attendus doivent proposer des solutions innovantes portant sur les 2 thématiques suivantes (détails dans le cahier des charges) :

- thématique 1 : développement de biothérapies en santé humaine ou santé animale (lorsqu'un impact sur la santé humaine est envisagé),

- thématique 2 : développement d'outils de R&D ou de stratification pour le développement de biothérapies.

La date limite de dépôt est fixée au **21 novembre 2023 à 12h00** à compter de la date de publication de l'appel à projet. Les candidatures seront instruites aux dates de relèves intermédiaires :

- 17 mai 2022 à 12h00,
- 23 novembre 2022 à 12h00,
- 23 mai 2023 à 12h00,
- 21 novembre 2022 à 12h00.

Pour plus d'informations : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-innovations-en-biotherapies>



# Appels à projets

## Appel à projets AVELO 2 :

Afin de poursuivre l'accompagnement des territoires dans la transition vers une mobilité quotidienne plus durable et dans le prolongement du précédent programme AVELO 1, le programme AVELO 2 vise à accompagner 400 territoires peu et moyennement denses dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable.

254 collectivités lauréates ont été retenues en 2021 dans le cadre du premier appel à projets du programme AVELO 2. Pour ce second appel à projets, ce sont plus de 140 nouveaux territoires qui sont attendus afin d'atteindre la cible des 400 lauréats du programme.

Piloté par l'ADEME, il cible les territoires peu denses et moyennement denses, notamment les territoires ruraux, les villes moyennes, les communes multi-polarisées ou encore les périphéries des agglomérations, et s'articule autour de 4 axes pour soutenir :

- axe 1 : la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables,
- axe 2 : l'expérimentation de services vélo,
- axe 3 : l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées,
- axe 4 : le financement de chargés de mission « vélo » au sein des territoires.

L'appel à projets est ouvert du **19 janvier 2022 au 4 avril 2022**.

Pour plus d'informations : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220117/avelo-22022-25>



# Appels à projets

## Appel à manifestation d'intérêt «TENIMOD»:

L'ADEME lance la nouvelle édition de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « France Mobilités – Territoires de Nouvelles Mobilités Durables » (TENMOD), dans le cadre du plan d'action France Mobilités porté par le Ministère de la Transition Ecologique.

L'objectif de cet AMI est d'améliorer les mobilités des territoires ultramarins et des territoires périurbains et ruraux métropolitains face aux défis environnementaux, sociaux et économiques.

En adéquation avec les enjeux des territoires et tout en poursuivant sa vocation initiale de faire émerger des solutions innovantes de mobilité, l'enjeu réside aujourd'hui également dans le déploiement massif d'une mobilité durable et solidaire.

Deux axes de réponse sont proposés :

- axe 1 : acculturer, mutualiser, déployer pour une mobilité durable et solidaire sur tous les territoires périurbains et peu denses,
- axe 2 : innover, expérimenter et évaluer des solutions/services de mobilité/démobilité des biens et des personnes.

Calendrier :

- pré-dépôt : **avant le 31 mars 2022,**
- échanges pré-dépôt avec la cellule d'appui régionale : **avant le 29 avril 2022,**
- dépôt des dossiers : **avant le 23 mai 2022 17h00.**

Pour plus d'informations : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220107/france-mobilites2022-12>



# Appels à projets

## Appel à projets «Recyclage des plastiques»:

Dans la continuité de la stratégie nationale « Recyclabilité, Recyclage et Réincorporation des matériaux recyclés », cet appel à projets doté de deux volets s'inscrit dans le plan d'investissement France 2030.

Ce premier volet porte sur les priorités suivantes :

- investissements à l'étape de préparation de la matière permettant d'améliorer la qualité des gisements de déchets en entrée d'unités de recyclage,
- investissements à l'étape de recyclage permettant l'obtention d'une matière première issue du recyclage (MPR) prête à servir à la fabrication d'un nouveau produit ou matériau.

Un second volet portera sur le recyclage mécanique des plastiques ainsi que sur la réincorporation des matières premières issues du recyclage des plastiques. Il sera ouvert et son contenu précisé au cours du second semestre 2022, les projets de cette nature pouvant d'ici-là solliciter le soutien des mesures France Relance mises en œuvre par l'ADEME (ORPLAST régénération et ORPLAST incorporation).

L'appel à projets « Recyclage des plastiques » est ouvert jusqu'au **30 juin 2023**, avec une première relève intermédiaire au **1er avril 2022**.

Pour plus d'informations : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220114/fr2030rp2022-17>



# Appels à projets

## Appel à projets «Produits biosourcés et biotechnologies industrielles»:

Le Gouvernement a présenté le 10 décembre 2021 la stratégie nationale « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – Carburants durables », afin d'accélérer le développement des biotechnologies industrielles françaises et la fabrication des produits biosourcés.

L'ouverture de cet appel à projets encouragera le développement de solutions innovantes à faible impact environnemental dans le cadre du plan d'investissement France 2030 et du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA).

Plus particulièrement, il vise à soutenir les projets innovants, qui accélèrent la mise sur le marché de technologies et/ou de solutions ambitieuses et durables. Il vise également à soutenir l'industrialisation des innovations dans le domaine des produits biosourcés et des produits issus de biotechnologies industrielles.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au **15 janvier 2024** avec une première relève le **31 mai 2022**.

Pour plus d'informations : <https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220114/appele-a-projets-national-produits-biosources-biotechnologies>

## Appel à Manifestation d'Intérêt pour aider les collectivités à optimiser la création ou l'extension de leurs réseaux de chaleur et de froid:

Lancé par Efficacity et la FNCCR, cet Appel à Manifestation d'Intérêt vise à accompagner les collectivités engagées dans des démarches de création et/ou d'extension de réseau de chaleur et/ou de froid urbain afin d'améliorer leurs performances énergétiques et environnementales.

Cet accompagnement sera subventionné à hauteur de 50 % dans le cadre d'une collaboration de recherche et développement entre le porteur de projet et Efficacity.

Le porteur de projet répondant à l'AMI peut être la collectivité territoriale ou l'aménageur en charge de l'accompagnement d'un projet de développement de réseau thermique.

Date de clôture : **11 mars 2022 à 18h00**

Pour plus d'informations : <https://efficacity.com/lancement-dun-appel-a-manifestation-dinteret-efficacity-fnccr/>

## OUTILS A VOTRE DISPOSITION :

- Liste des mesures non terminées au 15 décembre 2021 :  
<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes/content/download/89992/577537/file/20211220%20Liste%20mesures%20France%20Relance%20non%20terminees.pdf>
- Guide pour les entreprises secteurs agricole, agroalimentaire et forêt-bois :  
<https://agriculture.gouv.fr/covid-19-les-dispositifs-daide-accessibles-aux-entreprises-des-secteurs-agricole-agroalimentaire-et>
- Guide pour les entreprises :  
<https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/secteurs-d-activite/industrie/politique-industrielle/dispositifs-entreprises-industrielles.pdf>
- Guide pour les TPE/PME :  
[https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/enjeux/france-relance/guide\\_les\\_dispositifs\\_a\\_destination\\_des\\_pme\\_et\\_tpe.pdf](https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/enjeux/france-relance/guide_les_dispositifs_a_destination_des_pme_et_tpe.pdf)
- Guides pour les maires :  
[https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\\_services/plan-de-relance/Guide\\_PlandeRelance\\_maires.pdf](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/Guide_PlandeRelance_maires.pdf)
- Guichet unique des aides de France Relance en Auvergne – Rhône-Alpes :  
<https://france-relance-aura.aides-territoires.beta.gouv.fr/>



